



DECLARATION DE KINSHASA

Rencontre régionale des Parlementaires
Kinshasa, 26-28 février 2007

Nous, représentants des Parlements des pays du champ de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, à savoir l'Angola, le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, la République Unie de Tanzanie, le Rwanda, le Soudan et la Zambie, réunis à Kinshasa, du 26 au 28 février 2007, dans le cadre de la première rencontre régionale des parlementaires de la Région des Grands Lacs, co-organisée par le Secrétariat de la Conférence internationale et l'Association des parlementaires européens pour l'Afrique (AWEPA), avec l'appui technique du Secrétariat conjoint Nations Unies/Union Africaine;

Reconnaissant l'importance du Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs signé à Nairobi le 15 décembre 2006 par les chefs d'Etat et de Gouvernement ainsi que la Déclaration signée le même jour, portant sur la mise en œuvre du Pacte, avant son entrée en vigueur ;

Déterminés à contribuer à la transformation de la Région des Grands Lacs en un espace de paix et de sécurité durables, de stabilité politique et sociale, de croissance économique et de développement partagés par une coopération et une intégration multisectorielles, au seul profit des peuples de la Région ;

Réaffirmant le rôle décisif des parlementaires, en tant que représentants légitimes des peuples et Conscients des prérogatives qui sont les nôtres dans les domaines de l'élaboration des lois et du contrôle de l'action et des politiques de nos gouvernements respectifs ;

Conscients également du rôle important des femmes dans la promotion de la paix, de la sécurité et du développement et **Reconnaissant** que la dimension genre constitue un facteur essentiel dans la mise en œuvre du Pacte ;

Conscients, par ailleurs de la nécessité, de rendre opérationnel, dans un délai de trois mois après la signature du Pacte, le Secrétariat de la Conférence, en tant qu'organe technique de suivi au niveau régional ;

Déclarons solennellement ce qui suit :

1. Accueillons favorablement le Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs signé par les chefs d'État et de Gouvernement le 15 décembre 2006, lors du sommet de Nairobi ;
2. Nous engageons à œuvrer à la ratification rapide du Pacte afin qu'il puisse entrer en vigueur dans les meilleurs délais, conformément à son article 33 ;
3. Nous engageons également à sensibiliser, au plan interne, nos concitoyens dans nos circonscriptions et pays respectifs, sur le contenu du Pacte et sur les effets attendus ;
4. Lançons un appel aux Chefs d'Etat et de Gouvernement, pour qu'ils prennent les dispositions nécessaires afin de libérer les contributions dues au budget ordinaire du Secrétariat de la Conférence pour l'exercice 2007 ;
5. Exhortons également nos gouvernements respectifs à contribuer au Fonds Spécial pour la reconstruction et le développement ;
6. Déclarons notre engagement indéfectible à contribuer à la mise en œuvre du Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement, dans un esprit de confiance mutuelle et de bonne foi, et à transformer la région en espace de paix, de sécurité et de développement pour les générations futures ;
7. Affirmons notre détermination à œuvrer pour mettre fin définitivement aux conflits dans la région des Grands Lacs et lançons, à cet effet, un appel solennel à tous les acteurs politiques, sociaux et économiques, de continuer à œuvrer pour la paix, la sécurité, la stabilité et le développement dans cette région ;
8. Nous engageons à poursuivre le dialogue entre les parlements des pays du champ, dans le cadre d'un Forum régional des parlements des pays de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, permettant des discussions sur les sujets d'intérêt commun, notamment la mise en œuvre du Pacte ;
9. Exprimons nos profonds remerciements au peuple congolais, au parlement et au gouvernement de la République Démocratique du Congo pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui ont été réservés à toutes les délégations ;
10. Exprimons notre gratitude à AWEPA et au PNUD pour leur appui financier à l'organisation de la présente réunion ; et réitérons nos remerciements au Groupe

des Amis, au système des Nations Unies, à l'Union africaine et aux autres partenaires internationaux tout en leur demandant de maintenir leur appui au processus de mise en œuvre du Pacte ;

11. Exprimons également notre reconnaissance au Secrétariat conjoint ONU/UA pour l'appui technique apporté à ce jour au processus de la Conférence Internationale sur la région des Grands Lacs.

Fait à Kinshasa, le 28 février 2007

